

Veillez-vous référer au prospectus et au document d'informations clés de l'OPC avant de prendre toute décision finale d'investissement

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures



**Anthony Lapeyre**  
Directeur de la  
Gestion Diversifiée

**Maxime Dumortier**  
Gérant  
Gestion Diversifiée

### Évolution de la performance depuis le changement de stratégie



### Stratégie d'investissement

Le fonds **NOVA Dynamique** a pour objectif d'obtenir une performance nette de frais supérieure à 7% par an pour la part AC, à 7,6% pour la part FC et à 8% par an pour la part IC sur l'horizon de placement de 5 ans.

Le fonds est investi sur les actions, les obligations et les devises internationales en fonction de la combinaison des trois piliers d'analyse de notre process.

Dans le cadre des contraintes d'investissement définies, les gérants disposent d'une totale flexibilité afin de bâtir une allocation d'actifs basée sur des titres vifs, des ETF, des produits à termes et dans une moindre mesure des OPC.

Le fonds prend en compte des critères ESG et relève de l'article 8 du règlement SFDR.

### Évolution de la performance depuis création



### Historique objectif de performance

\*Depuis le 01/07/2021, objectif de performance supérieure à 7% pour la part A par an nets de frais de gestion fixes, sur la durée de placement recommandée

Du 01/07/2020 au 30/06/2021, MSCI ACWI Net Return € (85%) & Bloomberg Euro Aggregate (15%)

De 06/2013 au 30/06/2022, MSCI ACWI Net Return €

À risque plus faible 1 2 3 4 5 6 7 À risque plus élevé

SRI : à risque plus faible (1), rendement potentiellement plus faible, à risque plus élevé (7), rendement potentiellement plus élevé  
Le niveau de risque de 1 ne signifie pas que l'investissement est dépourvu de risque. Cet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DIC. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance

### Caractéristiques

Encours toutes parts : 31 M€

Classification SFDR : Article 8

Conformité : FCP de droit français

Éligible au PEA : Non

Valorisation : Journalière

Indice de référence : Néant

Établissement Centralisateur : CACEIS BANK

Commission de surperformance : 20% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de 7% l'an

Frais de souscription : 3% max. - Non acquis à l'OPCVM

Frais de rachat : Néant

Durée de placement recommandée : Supérieur à 5 ans

Centralisation des ordres : avant 11h00

### Performances calendaires

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Part A	-3,7%	+15,4%	+5,7%	-25,0%	+15,9%	-0,3%	+23,4%	-7,9%	+6,9%	+9,3%
Objectif de performance / Indicateur de référence *	+1,7%	+7,0%	+7,0%	+7,0%	+7,0%	+5,1%	+28,9%	-4,9%	+8,9%	+11,1%

### Performances cumulées

	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part A	-5,4%	+2,2%	-15,0%	+19,1%	+22,3%
Objectif de performance / Indicateur de référence *	+0,6%	+7,0%	+22,5%	+90,2%	+114,3%

### Performances annualisées

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part A	+2,2%	-5,3%	+3,6%	+2,0%
Objectif de performance / Indicateur de référence *	+7,0%	+7,0%	+13,7%	+7,9%

### Indicateurs de risque

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Ratio de Sharpe	-0,1	-0,8	0,2	0,1
Volatilité	9,9%	10,1%	11,1%	11,4%
Pire perte	-7,6%	-29,8%	-29,8%	-29,8%

Cette communication publicitaire ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative. Elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement



**EXPO NETTE ACTIONS :** 86,5%  
**POURCENTAGE D'ETF :** 83,2%  
**DURATION DU FONDS :** 1,2 ANNEES

**Faits marquants**

Le mois de mars a été marqué par l'intensification des tensions commerciales, à la suite de l'annonce de nouveaux tarifs douaniers par les États-Unis. Dès le 4 mars, le président Donald Trump a instauré des tarifs de 25 % sur les importations en provenance des deux principaux partenaires commerciaux américains, à savoir le Canada et le Mexique. Les tarifs douaniers ont également été réhaussés de 10 % à 20 % sur les importations de produits chinois. A ce stade, ces mesures ont entraîné des représailles de la part des pays concernés. Mais les mesures annoncées en mars ne pourraient être qu'une première étape pour la nouvelle administration américaine. Si des mesures similaires venaient à être généralisées pour tous les partenaires commerciaux américains, la dynamique de croissance américaine, mais aussi mondiale, devrait alors être révisée à la baisse. Les incertitudes s'accumulent pour les entreprises et les investisseurs alors que les publications des résultats du premier trimestre vont débiter dans les prochains jours.

En mars, considérant les incertitudes émanant de l'administration américaine, nous avons encore réduit notre exposition au marché américain et conservé une allocation favorable sur les marchés européens et asiatiques. En Europe, nous privilégions désormais les secteurs défensifs, notamment les services aux collectivités et la santé, tout en conservant un biais positif sur l'industrie. A contrario, nous maintenons des couvertures sur l'indice américain S&P 500. La dynamique économique nous semble bien plus attractive en dehors des US pour les prochaines semaines. L'enclenchement d'un conflit commercial mondial nous semble à moyen terme très préjudiciable pour l'attractivité du marché américain, alors que la baisse du dollar et des matières premières est a contrario un facteur favorable pour les économies européennes et asiatiques.

Côté obligataire, nous favorisons toujours la dette d'entreprises européennes mais avons initié des prises de profits sur ces lignes. La BCE devrait selon nous maintenir des conditions économiques porteuses en continuant de réduire les taux directeurs au cours des prochains mois. Nous avons, par ailleurs, renforcé la sensibilité des portefeuilles via des positions sur les taux américains.

**Principaux risques**

- Risque de perte en capital
- Risques liés aux actions
- Risque de change
- Risque de liquidité
- Risques de contrepartie
- Risques liés aux pays émergents

Cette communication publicitaire ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative. Elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement

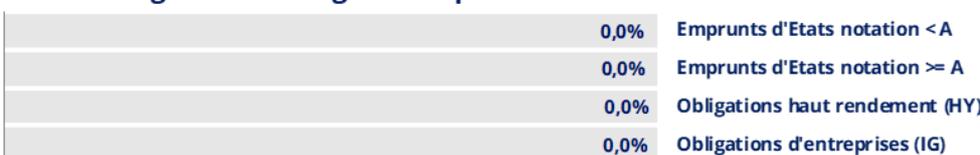
**Allocation - Classes d'actifs - exposition nette**



**Poche Actions - zones géographiques - exposition nette**



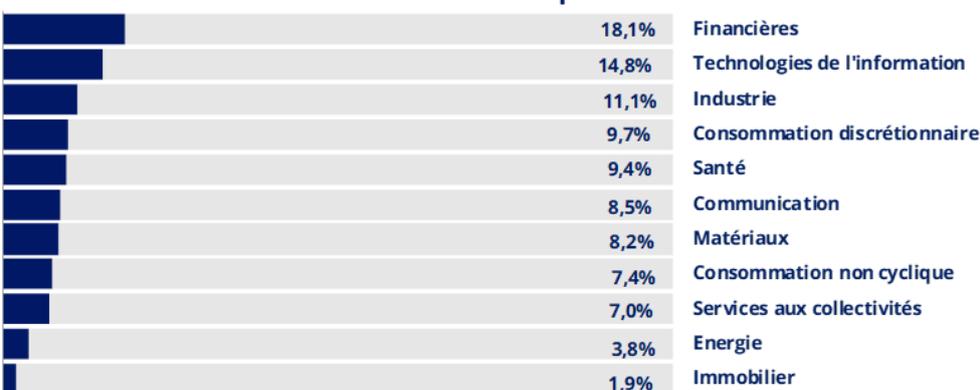
**Poche Obligations - catégorie - exposition nette**



**Devises - exposition nette**



**Poche Actions - allocation sectorielle - exposition nette**



**10 premières positions**

NOM	CATÉGORIE	POIDS
US 10YR JUN25	Obligations d'état américaines	14,0%
ISHARES MSCI EUROPE ESG SCREEN	Actions européennes	11,1%
Invesco S&P 500 ESG	Actions américaines	10,9%
iShares Edge MSCI World Minimum Volatility ESG	Actions internationales	7,9%
iShares EURO STOXX 50 ESG UCITS ETF	Actions européennes	6,7%
BNP Paribas Easy MSCI Japan ES	Actions japonaises	5,7%
BNP Paribas Easy MSCI Emerging	Actions émergentes	5,6%
iShares STOXX Europe Small 200	Actions européennes	5,2%
iShares Edge MSCI Europe Value	Actions européennes	5,2%
KraneShs CSI China ETF - Ac - USD	Actions chinoises	4,6%

Vos interlocuteurs



**Jean-François Castellani**

Associé, Directeur du Développement Asset Management

Tél : 06 77 73 55 43

jf.castellani@amplegest.com



**Xavier Coquema**

Responsable distribution Internationale

Tél : 06 31 38 88 02

x.coquema@amplegest.com



**Cédric Michel**

Relations Investisseurs – Distribution France

Tél : 06 80 18 09 53

c.michel@amplegest.com



**Paul Raoulx**

Relations Investisseurs – Distribution France

Tél : 06 75 98 89 15

p.raoulx@amplegest.com

Caractéristiques

PARTS DISPONIBLES	A	I	FC
Code ISIN	FR0011511773	FR0011511799	FR001400SOL9
Code Bloom	IACMDEA FP Equity	IACMDEI FP	IACMDEFC FP
Frais de gestion	2,00%	1,00%	1,40%
Minimum de souscription	Une part	0,01 part	0,0001 part
Date de création	Juin 2013	Décembre 2014	Septembre 2024

Glossaire

**Alpha** : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

**Bêta** : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence.

Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

**Capitalisation** : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

**Corrélation** : Mesure de la façon dont des titres ou catégories d'actifs évoluent les uns par rapport aux autres. Des investissements fortement corrélés ont tendance à évoluer de concert, à la hausse ou à la baisse, tandis que des investissements faiblement corrélés tendent à se comporter de manières différentes dans différentes conditions de marché, faisant profiter les investisseurs des avantages de la diversification. La mesure de la corrélation oscille de 1 (corrélation parfaite) à -1 (corrélation inverse parfaite). Un coefficient de corrélation égal à 0 signifie une absence totale de corrélation.

**Gestion Active** : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion.

**Pire perte** : Elle correspond à la perte maximale historique supportée par l'investisseur qui aurait acheté au plus haut et revendu au plus bas, et ce pendant une durée déterminée.

**Ratio de Sharpe** : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

**Valeur liquidative** : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

**Volatilité** : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Elle ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative, et elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de Amplegest. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de Amplegest. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires du Fonds sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion [www.amplegest.com](http://www.amplegest.com) ou sur simple demande écrite adressée à [contact@amplegest.com](mailto:contact@amplegest.com) ou adressée directement au siège social de la société 50 boulevard Haussmann-75009 Paris. Les investissements dans des Fonds comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. Amplegest peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les Fonds présentés. Amplegest ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de Amplegest), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de Amplegest en écrivant au siège social de la société (50 boulevard Haussmann, 75009 Paris, France).